



Demande de Paiment expertise psychologique

Par **Chloe44**, le 17/01/2020 à 13:17

Bonjour , ma question est que mon avocat me demande une expertise psychologique dun montant de 650 euros pour recevoir mes dedomagements, est normal que sa ne sois pas rembourser part laide juridictionnelle. ?

Sinon en payant les 650 euros de mes frais d'allocation d'adulte handicapé à 80%. Puis je payer en plusieurs fois .? Car il est difficile de financer un tel montant d'un coup.

Cordialement, Mlle xxxxxxxxxxxx

Par **youris**, le 17/01/2020 à 13:45

bonjour,

le site officiel ci dessous sur l'aide juridictionnelle indique:

https://www.cdad-jura.fr/renseignements-documentations_fiches_pratiques4.php?id=80

*Cependant, sont totalement pris en charge par l'Etat, les autres frais afférents aux instances, procédures ou actes pour lesquels l'aide juridictionnelle partielle a été accordée (**frais d'expertise**, d'enquête sociale, droit d'enregistrement, etc.).*

salutations